

RETRAITES AGIR UTILE POUR NE PAS SUBIR

Plusieurs organisations syndicales appellent à une grève le 24 septembre. Certaines voulaient un mouvement de 24 heures, d'autres un mouvement reconductible et d'autres encore une participation à une manifestation sans grève.

Pour la CFDT, défendre les cheminots implique d'avoir une action coordonnée sur les modalités et qui porte des revendications identifiées sur les agents SNCF. L'exemple du mouvement des salariés de la RATP est la preuve que parler des métiers et des situations propres aux cheminots est indispensable avant de passer à des mouvements interprofessionnels.

LE MOUVEMENT DU 24 SEPTEMBRE NE PORTE PAS SUR DES REVENDICATIONS PRÉCISES ET SPÉCIFIQUES AUX CHEMINOTS !

Par ailleurs, la réforme des retraites sort de la discussion générale pour aller sur des discussions par catégorie. C'est le moment de porter les revendications des cheminots. Il faudra ensuite le bilan de cette phase de concertation et décider, en connaissance de cause, ce qu'il faut faire. Pour la CFDT, la priorité est à la défense au quotidien des cheminots, actuellement confrontés à des réorganisations internes sans précédent.

LA POSITION DE LA CFDT SUR LA RÉFORME DES RETRAITES

Jeudi 5 septembre, la CFDT a été reçue à Matignon par le Premier ministre. La CFDT a rappelé que le



système actuel porte des injustices. Un nouveau système ne peut être créé que s'il est plus équitable et bénéfique au plus grand nombre. Pour cela, la CFDT revendique une meilleure prise en compte de la pénibilité, une plus grande générosité envers les basses pensions ou encore un aménagement des fins de carrières (notamment par la retraite progressive). Elle a aussi rappelé son exigence quant aux modalités de transition, notamment pour les salariés des régimes particuliers : montée en charge progressive pour ne pas pénaliser les individus, garantie des droits acquis avant la réforme, mesures d'accompagnement pour certaines professions et régimes spéciaux, etc. ☺☺☺



RETRAITES AGIR UTILE POUR NE PAS SUBIR

LES EXIGENCES CFDT

La CFDT revendiquera dans les concertations l'application pleine et entière d'un maintien dans le régime spécial pour tous les cheminots qui ont été recrutés sous statut avant le 1^{er} janvier 2020 (principe du droit

acquis). Si cette revendication n'est pas respectée, si ses modalités de mise en œuvre sont inacceptables, la CFDT appellera à s'y opposer par tous les moyens, sans exclure un recours à l'action. La CFDT portera des

revendications pour conserver la cotisation du « T2 » (le système actuel) et l'affecter au bénéfice des cheminots. La priorité sur ce dossier est de rechercher des solutions protectrices pour tous, pas de s'agiter inutilement ! ●

POUR LA CFDT, L'URGENCE, C'EST LE QUOTIDIEN DES CHEMINOTS

Si certains appellent à une grève préventive sur les retraites, la CFDT choisit de défendre les conditions concrètes des cheminots au travail. Mise en place de SNCF 2020, réorganisations qui s'accumulent sans priorisation, négociations du nouveau pacte social dans la branche et dans l'entreprise patinent... Autant de sujets à traiter sur-le-champ et pour lesquels la CFDT est concentrée.

NOS REVENDICATIONS IMMÉDIATES AGIR POUR PROTÉGER LES CHEMINOTS DANS LA TRANSITION, AVEC :

- ☑ **la mise en place** d'un dispositif de reclassement prioritaire sur le bassin d'emploi ;
- ☑ **la mise en place** de dispositifs de mobilité volontaire sécurisée avec droit de retour ;
- ☑ **la création** de dispositifs de formation renforcée pour faciliter la réorientation professionnelle sur le principe du volontariat ;
- ☑ **la mise en place** d'une identification des secteurs multi-impactés par les réorganisations – cellule d'analyse des risques et d'intervention sur ces secteurs ;
- ☑ **défendre les cheminots** qui font face à une instrumentalisation du droit disciplinaire visant à « mettre la pression » ou à « faire du moins ».

CRÉER DES DROITS NOUVEAUX DANS LA BRANCHE FERROVIAIRE (CONVENTION COLLECTIVE), AVEC :

- ☑ **une classification** qui permette des parcours de filière et transverses avec des garanties d'évolution ;
- ☑ **une prime** d'ancienneté dans la branche ;

- ☑ **un treizième mois** conventionnel pour tous ;
- ☑ **une meilleure** prise en compte du travail de nuit et des week-ends ;
- ☑ **un niveau de protection sociale** élevé pour tous les salariés (complémentaire santé et prévoyance) et un régime CPRP étendu à tous pour la santé & la prévoyance ;
- ☑ **des facilités de circulation** étendues à toutes les entreprises de la branche ;
- ☑ **sécurisation** des parcours professionnels dans la branche.

NE PAS LAISSER LA MISE EN PLACE DU NOUVEAU PACTE SOCIAL À LA SEULE MAIN DE LA DIRECTION, AVEC :

- ☑ **un large socle** de droits communs à tous dans le futur groupe ;
- ☑ **plus d'égalité** (alignement par le plus haut niveau) des primes et parts variables ;
- ☑ **relèvement immédiat** de certaines rémunérations inacceptables ;
- ☑ **complémentaire santé** et prévoyance pour tous ;
- ☑ **sécurisation totale** des parcours professionnels dans le groupe ;
- ☑ **amélioration des aides** au logement et accession à la propriété. ●

**LA CFDT TRAVAILLE ET AGIT POUR OBTENIR
CES NOUVEAUX DROITS. LES MILITANTS CFDT SERONT
PRÉSENTS DANS LES SITES SNCF AUPRÈS DE LEURS
COLLÈGUES CHEMINOTS POUR LEUR PROPOSER L'APPUI
DE L'ORGANISATION FACE AUX TRANSFORMATIONS
EN COURS ET À VENIR.**

